

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC480

présenté par

M. Maillot, Mme Bourouaha, M. Bénard, M. Castor, M. Chassaigne, Mme Faucillon, Mme K/Bidi,
 Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot,
 M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	650 000 000
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
Revalorisation inconditionnelle des traitements des professeurs du second degré public <i>(ligne nouvelle)</i>	650 000 000	0
TOTAUX	650 000 000	650 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce budget pour 2025 ne prévoit aucune mesure de revalorisation du point d'indice. Par contre, les crédits destinés au « Pacte enseignant » sont maintenus. Seuls 24,4 % des enseignants du second degré public ont signé le Pacte en 2023-2024. Ce dispositif, comme les heures supplémentaires, est un facteur d'inégalités salariales entre les femmes et les hommes. Plus encore, les données de la DEPP montrent aussi que ce dispositif a servi à financer le privé qui a largement bénéficié des fonds publics du PACTE.

Nous nous opposons au PACTE depuis sa mise en place en 2023 et prônons une revalorisation salariale inconditionnelle pour l'ensemble des enseignants du primaire et secondaire publics.

Cet amendement vise à transférer les crédits supplémentaires dédiés à PACTE dans le second degré public.

Un nouveau programme « revalorisation inconditionnelle des traitements des professeurs du second degré public » est abondé de 650 millions d'euros en AE et CP.

Les crédits sont ainsi prélevés :

-250 millions sur le hors titre 2 du programme 141

-200 millions sur le hors titre 2 du programme 141

-200 millions sur le hors titre 2 de l'action 3 du programme 141

Il est précisé qu'il n'est pas souhaité de baisser les crédits de ce programme. C'est pourquoi le Gouvernement est appelé à lever ce gage.